

LA FEUILLE D'ORME

Bulletin municipal de la commune des Ulmes

N°8 été 2010

L'éditorial du maire

Comme vous l'avez constaté depuis quelques semaines, le défibrillateur offert par le Conseil Général est installé devant la mairie. Une première séance de formation d'une douzaine de personnes a eu lieu le 15 juin. Pour qu'un maximum d'ulmois en connaisse le fonctionnement, n'hésitez pas à vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie pour de nouvelles sessions de formation.

Le samedi 22 mai était organisé à Beaufort-en-Vallée la 15^{ème} édition du "Challenge Marianne", tournoi de boule de fort des élus du Maine-et-Loire, et pour la deuxième fois la commune était représentée par une équipe de trois joueurs (Alain DAVASE, Gabriel HUBERT et moi-même). Qualifiés pour la finale, nous avons fini 5^{ème} sur 80 équipes engagées (6^{ème} lors de la précédente participation en 2008) permettant ainsi aux Ulmes d'être reconnue par les communes du Maine-et-Loire.

Nous entrons dans l'été et rien n'exclut qu'il n'y ait une canicule comme en 2003. Aussi je tiens à rappeler qu'il est fortement conseillé aux personnes âgées ou handicapées, qui vivent isolées, de téléphoner à la mairie pour se faire connaître, qu'elles soient seules ou en couple: elles pourront ainsi bénéficier en cas de fortes chaleurs prolongées, de visites et le cas échéant d'une prise en charge.

Toute personne, parent, voisin ou professionnel, qui aurait connaissance d'une telle situation, peut la signaler directement à la mairie. Une attention particulière doit être portée aux personnes présentant des difficultés supplémentaires: mobilité réduite, repli sur soi, logement inadapté (peu accessible, mal isolé,...).

Et pour ces vacances d'été, je souhaite à chacun de vous un très bon été, agréable et doux.

Didier GUILLAUME

Le point sur l'Etat Civil ce printemps

- Un Ulmois est arrivé :
Lucas GUITTON, né le 15 mai 2010
- Trois mariages ont été célébrés
Entre Melle Sophie CHAPIN et M. Cédric BOUDIER le 10 avril
Entre Melle Audrey PHELIPOT et M. Olivier THOUVENIN le 17 avril
Entre Melle Sandra MARION et M. Julien CHEVALIER le 12 juin

Au sujet des associations communales

✓ FAMILLES RURALES

La randonnée pédestre organisée aux Ulmes par l'association "Familles Rurales" le dimanche 13 juin a réuni soixante et un participants. Deux parcours de 8 et 15 kilomètres étaient proposés à travers les bois et les vignes, parfaitement repérés et balisés par les bénévoles.

Sous un ciel voilé, qui finalement allait rendre la température agréable pour la marche, un café était servi dès l'accueil des randonneurs et toujours dans une ambiance conviviale un ravitaillement leur était proposé à mi-parcours. L'association remercie organisateurs et participants, et vous donne rendez-vous l'an prochain pour un autre parcours.

Concernant le Centre de Loisirs des Ulmes du 5 au 30 juillet, pour les enfants de 3 à 12 ans, le séjour "cirque" pour les 8/12 ans prévu du 19 au 23 juillet à Chalonnes-sur-Loire et le séjour "vélo" pour les 12/15 ans prévu du 12 au 16 juillet à Montreuil-Bellay, il est encore temps de contacter Isabelle GUIBERTEAU au 02 41 67 05 76 ou Marie-Claude PILLIER au 02 41 67 06 81.

Les réalisations effectuées ce printemps

- ❖ Nivelage du parking de la salle d'animation de la Maligny.
- ❖ Ouverture de la voûte de la cave située sous la ruelle de la Maligny pour permettre son comblement.
- ❖ Réfection de la cour des bâtiments communaux de la Bonne.
- ❖ Installation d'un serveur informatique et d'un système d'alarme à la mairie.
- ❖ Achat de chaises pour la cantine scolaire et de bancs pour l'école
- ❖ Branchements au réseau d'assainissement collectif de la salle des Fêtes du Mousseau et des deux locations communales de la rue du Mousseau.
- ❖ Installation de 3 jeux à ressort pour enfants de 2 à 6 ans et de 4 bancs sur le terrain de loisirs de la Maligny ainsi que 2 autres bancs sur la place Pierre LATRILLE.
- ❖ Remplacement d'une conduite d'évacuation d'eau pluviale cassée rue des Ormes au niveau du pont.

Dates à retenir

- L'association Familles Rurales organise un pique-nique familial le dimanche 12 septembre 2010.
- L'association Familles Rurales organise un spectacle humoristique intitulé "Les mésaventures agricoles et conjugales de Joseph COUGNASSE" le samedi 6 novembre 2010, à la salle de la Maligny, à partir de 20h30. Tarif : 10 euros par personne. Réservez votre soirée.

Informations diverses

➤ Le Conseil Général nous fait savoir que les élèves de la commune désirant poursuivre des **études supérieures** au titre de l'année 2010/2011 peuvent éventuellement prétendre à des bourses départementales.

Les dossiers de demande seront à retirer **dès le début du mois de juillet** à l'adresse suivante:

Hôtel du Département - Place Michel Debré

Direction de l'éducation, de la jeunesse et de l'enseignement supérieur.

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 octobre 2010.

Tous renseignements à ce sujet, et notamment les conditions d'attribution, pourront être obtenus auprès du service indiqué ci-dessus.

➤ Malle à Jouer

Le mercredi 28 avril, une dizaine d'enfants a participé à la Malle à Jouer à la salle des fêtes du Mousseau. Le thème proposé était "cloches de Pâques". Les enfants ont fabriqué ces cloches à l'aide de petits pots en terre qu'ils ont dû peindre et décorer.

Après cette activité et d'autres jeux proposés par les animatrices du centre social, les enfants ont partagé ensemble le goûter.



➤ Moins de déchets, c'est possible !!!

Le programme local de prévention développé par le SMITOM planifie les actions à mettre en place sur le territoire en faveur de la réduction de la quantité des déchets, ainsi que de leur nocivité.

Les déchets sont partout, lors des manifestations culturelles, sportives, mais aussi en pique nique ou encore produits par la collectivité. A chaque activité peut se greffer une action de réduction des déchets.

Pour sa première action, le SMITOM du Sud Saumurois, recherche des foyers volontaires pour tester et mesurer l'impact de 3 gestes de réduction des déchets.

L'opération est prévue de mi septembre à mi décembre.

Date limite d'inscription : le 15 août 2010

Contact : SMITOM du Sud Saumurois (Nicolas Métivier) – Doué la Fontaine – 02 41 59 61 73

➤ Artisans du monde

Responsable locale de l'association, Mme Elisabeth LATRILLE vous signale qu'une boutique de commerce équitable est ouverte à Saumur au 10 rue de la Petite Bilange (alimentation bio, artisanat, plantes aromatiques, bijoux, jouets, sacs, instruments de musique...). Valeur ajoutée... la solidarité!
Tél. 02 41 51 07 03

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 19h.

➤ Pour bien vieillir, il faut bouger!

L'activité physique va corriger les facteurs de risque et réduire la perte des capacités fonctionnelles que l'on peut observer lorsque l'on avance en âge:

- elle contribue à réduire la fonte musculaire, ce qui diminue le risque et l'incidence des chutes, fréquentes après 70 ans.
- elle maintient des fonctions cardio-vasculaires optimales.
- en stimulant l'appétit, elle réduit le risque de dénutrition.
- elle évite le surpoids, facteur classique d'hypertension et de diabète.
- sa pratique régulière réduit le risque d'entrée en dépendance et augmente l'espérance de vie en bonne santé.

L'activité la plus simple est **la marche**, accessible au plus grand nombre.

Pour garder une bonne masse osseuse, il est bon d'effectuer des exercices musculaires qui étirent les tendons.

Pour garder des articulations saines, il est recommandé la pratique de la gymnastique douce.

Enfin, pratiquer une activité physique en groupe, dans une bonne ambiance, favorise l'émulation.

Des cours de **gym douce** ont lieu le jeudi de 19 à 20 heures à la salle du Mousseau,

Des cours de **gym tonique** le jeudi de 20 à 21 heures dans la même salle.

Ces cours ne sont pas exclusivement réservés aux dames! Ils vous sont aussi ouverts, messieurs!!!

Yves MARSILLE, professeur de gymnastique, anime ces 2 cours.

Pour la rentrée de septembre, le nombre de places étant limité, il est conseillé de s'inscrire auprès de Claudine DAVASE (tél. 02 41 59 69 48) ou de Marie-Claude PILLIER (tél. 02 41 67 06 81) le soir.

La Mairie des Ulmes à votre service

	Ouverture Secrétariat	Permanences
Lundi	17H - 18H	Jean-Yves PILLIER (1 ^{er} adjoint) de 16H à 18H
Mardi	14H30 - 18H	Didier GUILLAUME (Maire) de 17H à 18H
Mercredi	14H - 16H	D. GUILLAUME de 9H30 à 11H30 sur rendez-vous
Jeudi	FERME	
Vendredi	9H30 - 12H30	Alain DAVASE (2 ^{ème} adjoint) de 9H30 à 12H30
Samedi	FERME	

Téléphone du secrétariat: 02 41 67 00 40 – Fax : 02.41.67.85.53

Mail: mairie.lesulmes49@wanadoo.fr - Site internet: www.lesulmes.mairie49.fr

L'histoire de nos lavoirs

Nous connaissons tous aux Ulmes "la Grande et la Petite Fontaines", nos deux lavoirs les mieux restaurés, inventoriés au Patrimoine de France par les Monuments Historiques. Ils nous donnent aujourd'hui l'occasion d'une agréable balade et nous vous proposons dans cet article de connaître leur histoire, tout en rappelant la vie qui les animait et s'est éteinte voilà à peine plus de 40 ans.

Jusqu'au début du 19^e siècle, des sources aménagées en fontaines occupaient leur emplacement actuel: les habitants des hameaux et villages voisins du Mousseau, de la Rousselière et des Ulmes autour de l'église venaient y remplir leurs cruches. Sans aucun doute, l'eau y était parée de quelques vertus médicinales que leurs puits n'étaient pas censés apporter.

Une marre alimentée par ces sources se situait au niveau de la future Grande Fontaine et donnait naissance au ruisseau qui rejoint le Douet plus au nord. Ce point d'eau servait à la fois à faire boire les bêtes et à laver le linge. Hélas, il arrivait aussi que des déchets en tout genre y soient déversés... et l'eau stagnante devenait alors impropre au lavage comme à la consommation animale. Les archives communales des Ulmes rapportent qu'avant l'édification des lavoirs, les laveuses utilisaient "une eau boueuse et malsaine".

Les premiers aménagements de fontaines-lavoirs en France datent de 1720 environ, époque de la dernière grande épidémie de peste à Marseille: ils concernèrent en priorité les villes, où la concentration humaine favorisait la diffusion des maladies infectieuses. Ainsi, en 1767 fut construit le grand lavoir de Doué-la-Fontaine, simplement nommé "les Fontaines de Doué". Mais à la fin du 18^e siècle, un besoin croissant d'hygiène se fit sentir en réaction aux multiples épidémies et au début de la pollution industrielle. Jusqu'alors, le linge était traditionnellement peu lavé et les draps et vêtements souillés facilitaient la transmission de maladies contagieuses difficilement contrôlables, comme le choléra ou la fièvre typhoïde. La construction des lavoirs allait désormais se généraliser et le phénomène fut encouragé au 19^e siècle par une loi octroyant un crédit spécial de l'Etat en faveur de ce type d'ouvrage.

Pour tous ces points d'eau aménagés et propres, il fallut également permettre un accès qui soit protégé: les lavandières réclamaient des lavoirs exclusivement réservés au lavage! D'où leur construction encaissée cernée de hauts murs, et les pentes étroites qui y mènent pour laisser le passage aux brouettes de linge. Les femmes, fières de ces lieux construits pour elles, y veillaient précieusement et se serraient les coudes pour montrer leur mécontentement à tous ceux qui auraient osé y mener boire leurs bêtes.

Dans le petit village des Ulmes, comme pour la plupart des lavoirs ruraux angevins, il fallut attendre, et c'est en 1832 que furent édifiés nos deux lavoirs. Ils gardent encore à ce jour leur aspect initial: au niveau des anciennes fontaines ont été créés des bassins rectangulaires au fond et aux rives en pierres, entourés d'un passage pavé, et bordés sur un côté d'un appentis recouvert d'ardoises. Sous le sol, un ingénieux système de canalisations permettait à l'eau de source de s'écouler et de courir constamment dans l'ensemble des bassins avant de s'évacuer par une trappe régulant le débit vers le ruisseau proche (ce système de répartition du courant est toujours visible et fonctionnel à la Grande Fontaine). Sous les auvents furent aménagées des cheminées en tuffeau (3 foyers pour la Grande Fontaine et 1 seul sous une belle arche de pierre dans un angle de la Petite Fontaine). Initialement utilisées au temps de la lessive à la cendre, dans laquelle la potasse naturelle permettait de dissoudre les corps gras, ces cheminées servirent plus tard pour faire bouillir l'eau de lavage avant l'arrivée des lessiveuses, mais aussi de tout temps pour se réchauffer en hiver et se restaurer. On voit encore à sa place à la Petite Fontaine une barre à linge, "l'étendoir", destinée à laisser s'égoutter les draps, avant essorage par torsion manuelle et séchage sur les haies ou dans les prés en été.



Véritables lieux de vie, les fontaines-lavoirs étaient des aménagements publics destinés à quérir l'eau potable pour le ménage et à laver le linge. Elles constituaient ainsi le lien social où les femmes se retrouvaient exclusivement entre elles. En effet ces points d'eau étaient bien les seuls endroits où se tenait une assemblée de femmes, véritable équivalent du café ou du jeu de boule de fort pour les hommes. Ceux-ci n'y étaient admis... que pour nettoyer le fond des bassins remplis de mousse et de vase.

Dans un prochain article, nous évoquerons les méthodes de lavage du linge au temps des lavoirs et leur évolution. Nous raconterons également l'ambiance très pittoresque qui animait ces lieux, témoignant de l'époque où on lavait son linge sale en public. Enfin, nous rapporterons les nombreuses superstitions populaires qui entouraient tant la pratique du lavage que les lavoirs eux-mêmes.